Stauséigemeng

COMMUNE DU LAC DE LA HAUTE-SÛRE

Avis en matière d'urbanisme

Projet de modification ponctuelle du projet d'aménagement particulier « Bierg » à Harlange

Il est porté à la connaissance du public que le collège échevinal en sa séance du 1 juillet 2021 a décidé la mise en procédure, du projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « Bierg » à Harlange, présenté par le bureau Luxplan S.A. de Capellen pour le compte de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM). Le projet initial a été approuvé par le Ministre de l'Intérieur en date du 23 octobre 2017. Le collège estimant que les modifications demandées sont à considérer comme rentrant dans le cadre des articles 26 (2) et 30bis « procédure allégée » de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Conformément à l'article 30bis de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain le dossier en question est déposé à la maison communale au 7 Doerfstrooss à Bavigne où le public peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau. Le dépôt est effectué le 9 juillet 2021 de sorte que le délai pendant lequel les intéressés peuvent prendre connaissance du projet court du 10 juillet 2021 au 9 août 2021 inclus.

Le dossier en question est également publié pendant la même durée sur le site internet de la commune www.lac-haute-sure.lu, rubrique Urbanisme ou le public peut en prendre connaissance. Seules les pièces déposées à la commune font foi.

Dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet dans quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune du Lac de la Haute-Sûre 7 Doerfstrooss L-9635 Bavigne, par les personnes intéressées.

La publication du dépôt du projet dans les quatres quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg aura lieu le 10 juillet 2021.

Bavigne, le 09.07.2021

Michels

Le collège des bourgmestre et échevins
René Michels, bourgmestre, Francis Schon et Marco Koeune, échevins

Commune du Lac de La Haute-Sûre ★ BAVIGNE ★